

AFP, 30 mars 2012



N° et Date de parution : 20120330 - 30/03/12 20:08
Périodicité : Quotidien
pWa-1-10-14508-20120330-29926767.pdf
Copyright : AFP

EXCLUSIF AFP - La vente aux enchères d'instruments de torture n'aura pas lieu

Culture-art-enchères-justice-droitshomme.PREV

Face à l'indignation suscitée par la prochaine dispersion aux enchères d'instruments de torture rassemblés par l'ex-bourreau Fernand Meysonnier, la maison Cornette de Saint Cyr a préféré suspendre la vente dans un souci d'apaisement.

"Devant l'émotion suscitée par cette vente" prévue mardi à Paris, "nous avons décidé de la suspendre afin que toutes les parties concernées puissent examiner dans le calme le contenu réel de cette collection", a déclaré vendredi soir à l'AFP le commissaire-priseur Bertrand Cornette de Saint Cyr.

Le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand venait d'annoncer dans un communiqué qu'il avait informé l'étude "de sa vive désapprobation" et qu'il souhaitait "très fermement" l'annulation de la vente.

"La collection concernée relève par sa nature plus de la morbidity et de la barbarie que de la culture et soulève par sa provenance de douloureux questionnements historiques", a estimé le ministre.

"Le ministre m'a appelé pour me faire part de l'émotion grandissante que suscitait cette vente, notamment en Algérie.

La vente est légale mais nous avons pris la décision de la suspendre", a dit à l'AFP Arnaud Cornette de Saint Cyr, lui-aussi commissaire-priseur.

La vente "Peines et Châtiments d'autrefois" proposait 350 objets et documents sur la torture, notamment une corde de pendaison, un écrase-main, une "poire d'argosse", une "baignoire" pour recueillir les larmes décapitées, rassemblés par l'ex-bourreau français Fernand Meysonnier.

M. Meysonnier, mort en 2008 à 77 ans, a procédé à 198 exécutions judiciaires en Algérie entre 1957 et 1962.

L'exposition publique des objets mis en vente par la fille de l'ancien bourreau, qui devait avoir lieu à partir de samedi à l'Hôtel Salomon de Rothschild, dans le 8ème arrondissement de Paris, est en conséquence annulée, a précisé Bertrand Cornette de Saint Cyr.

Plusieurs associations de défense des droits de l'homme ont dénoncé mercredi cette vente aux enchères, critiquant une initiative "très choquante et contraire à toute morale".

La presse algérienne s'est également beaucoup émue de l'événement.

Vendredi, le sénateur Jean-Pierre Sueur (PS) a demandé au Premier ministre François Fillon ce qu'il comptait faire pour empêcher sa tenue.

Dans un communiqué, le président de la commission des lois a fait part de "son indignation devant cette manifestation morbide qui «commercialise la torture», comme l'ont écrit plusieurs associations, et qui est outrageante à l'égard de la mémoire des êtres humains qui ont été victimes de la torture".

La vente "ne comprend aucun objet concernant la guerre d'Algérie", a rappelé Me Bertrand Cornette de Saint Cyr.